



Attestation

Je, soussigné, Grégoire DE LA RONCIERE, Maire de Sèvres et Vice-Président de l'Établissement Public Grand Paris Seine Ouest (GPSO), atteste que GPSO ne verse pas d'aide financière pour l'achat de vélos à assistance électrique à compter du 01er novembre 2021, et ce, conformément à la délibération du Conseil de territoire n°C202111O137 portant abrogation du dispositif d'attribution antérieur.

Fait pour valoir ce que de droit.

Fait à Meudon, le **03 DEC. 2021**

Pour le Président et par délégation,


Grégoire de La RONCIÈRE
Vice-Président
en charge des transports et de la mobilité
Maire de Sèvres
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

